

Le Dossier Médical Partagé



Une facilité d'accès qui bénéficie à l'ensemble des acteurs



Ou en cas de déménagement, pour le nouveau médecin traitant

Il est accessible, en un clic, partout et pour tous...

en France, mais aussi
en vacances
à l'étranger



au patient via le site www.dmp.fr
et avec son application mobile



à l'ensemble des professionnels de santé (notion d'équipe de soins), en ville et à l'hôpital



en tout point du territoire



en situation d'urgence



Le DMP est intégré aux Logiciels des Professionnels de Santé (LPS), ce qui permet un accès du PS en quelques clics au DMP du patient.
Un accès WebPS leur est également accessible si le PS ne dispose pas d'un LPS DMP-compatible

... et s'adresse ainsi à tous les acteurs du parcours de soins



Plus de 1 450 000 professionnels de santé



Plus de 3 000 établissements hospitaliers



Jusqu'à 66 millions de bénéficiaires

Un outil de portée générale, universelle, capable de contenir les informations issues de toutes les sphères du système de santé, toute l'histoire médicale du patient

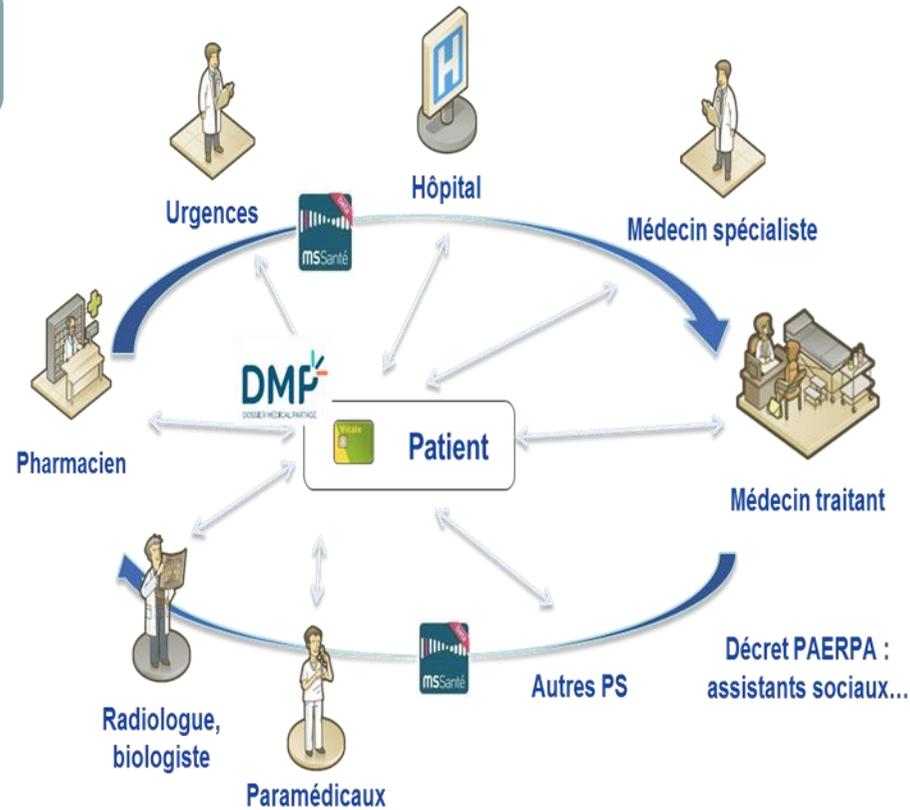
- ▶ Le DMP est le carnet de santé informatisé du patient :
gratuit, confidentiel et non obligatoire
- ▶ Il vise à centraliser les données de santé du patient et à le
placer au cœur du dispositif de soins :

J'évite à mes confrères
tout accident
thérapeutique

1 **La prévention**

Je gagne du temps lors
de la prise en charge de
nouveaux patients ou de
ceux suivant un
parcours complexe

2 **La coordination des soins**



J'évite de refaire un
examen médical

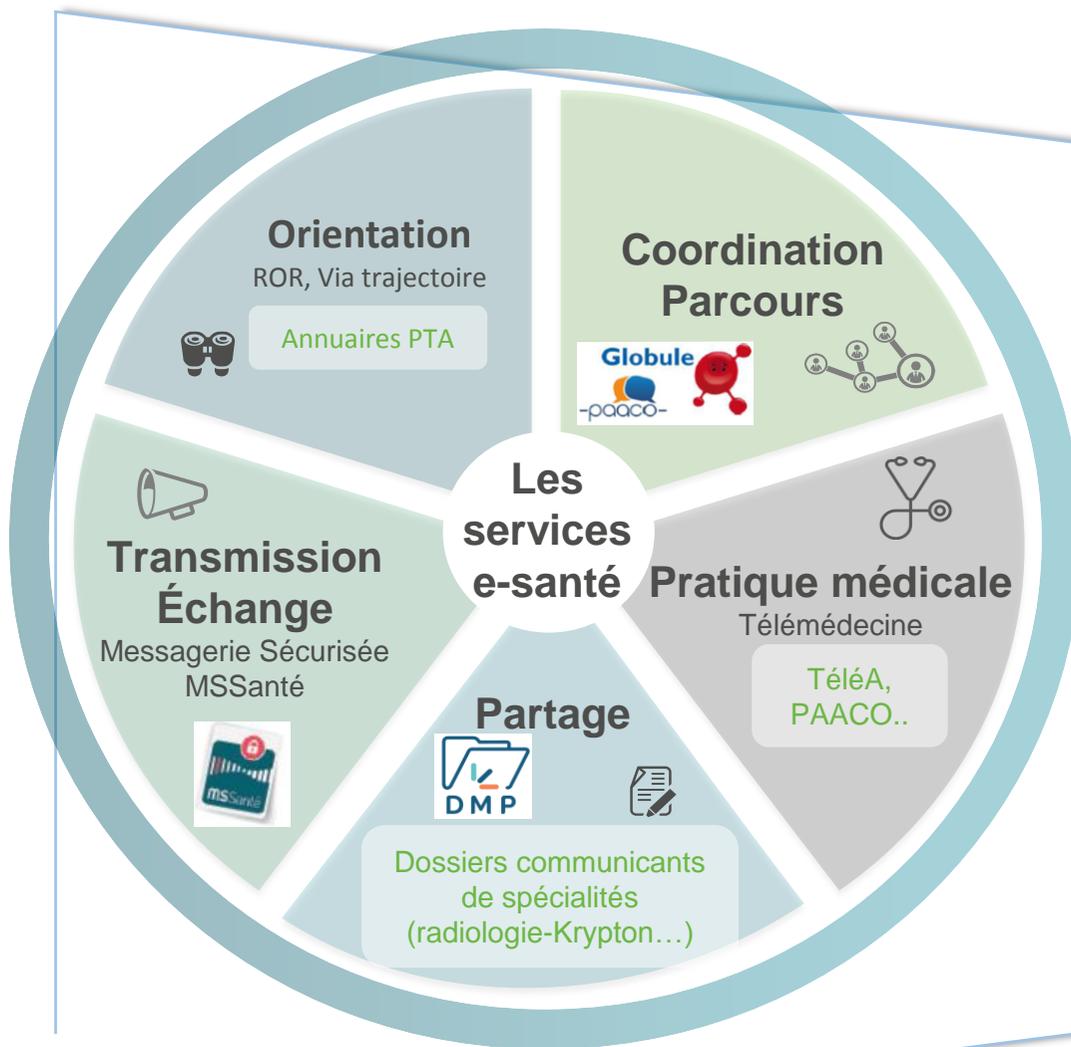
3 **La qualité des soins**

Je transmets les
documents pérennes et
nécessaires à la suite de
la prise en charge

4 **La continuité des soins**

Décret PAERPA :
assistants sociaux...

Le DMP au sein des outils numériques en santé



- **Etablissements sanitaires et médico-sociaux**
- **Professionnels de Santé Libéraux**
- **Patients**



Le DMP, un carnet organisé en **9 espaces** :



Les messages socle vers les patients

Simple / pratique

Disponible gratuitement sur internet ou via l'application DMP

Retrouver en un seul endroit toutes vos informations de santé : traitements, résultats d'examens, personne à prévenir en cas d'urgence...

Ouvrez-le en pharmacie ou sur dmp.fr.

 **le DMP, La mémoire de votre santé.**

Utile pour la santé

Partager votre historique de soins avec les professionnels de santé de votre choix

En cas d'urgence ou lorsque vous êtes loin de chez vous, l'accès à votre DMP vous permet **d'être soigné et suivi plus efficacement.**

Sécurisé / confidentiel

Un outil, confidentiel et hautement sécurisé, propriété du patient, soumis à son consentement, et dont il garde la maîtrise

- Seuls les professionnels de santé **de votre choix**, dont les droits sont définis par une matrice d'habilitations, peuvent le consulter ;
- **Vous êtes averti(e)** par e-mail chaque fois qu'un nouveau document est ajouté (notifications);
- **Vous pouvez ajouter ou masquer** un document

Les messages socle vers les professionnels de santé (libéraux ou salariés)



Un service utile pour votre pratique

Accéder simplement et rapidement aux informations médicales de votre patient, en ville comme à l'hôpital : traitements, antécédents, allergies, comptes rendus d'hospitalisations, etc.

Il est particulièrement utile lors d'une **1ère consultation**, en cas de **maladie chronique** ou lorsque vos patients sont **loin de chez eux**.

Vos patients ont peut-être déjà un DMP. **Demandez leur, ainsi que leur autorisation pour l'utiliser.**

Un service simplifié et enrichie

Désormais géré par l'Assurance Maladie, **le DMP a été enrichi et simplifié :**

- **Le patient peut ouvrir lui-même son DMP** directement en ligne.
- Dès sa création, **le DMP est automatiquement alimenté** de l'historique de soins des 24 derniers mois.
- L'accès au DMP se fait **directement depuis votre logiciel**.
- **Votre secrétariat médical** peut, avec votre accord, alimenter le DMP de vos patients.

Un service qui favorise la coordination des soins

Face à la complexité des soins, **le lien entre les acteurs de santé est essentiel**. Le DMP renforce la collaboration ville-hôpital en garantissant une circulation sécurisée de l'information et une meilleure coordination entre professionnels de santé.

Il permet notamment de **réduire le risque d'interactions médicamenteuses**

et

d'éviter la prescription d'examens ou de traitements déjà demandés par vos confrères.

→ Alimentation

- ▶ Alimenter le DMP, c'est favoriser l'usage
- ▶ Les documents attendus prioritairement par la Cnam :



Professionnels de santé

Type(s) de document attendu(s) en priorité

Médecin traitant

Volet de Synthèse Médicale (VSM)

Spécialiste

Compte rendu de consultation

Spécialiste (Cancérologie)

Dossier Communicant de cancérologie (DCC)

Biologiste

Compte-Rendu d'examens

Radiologue

Compte-Rendu d'imagerie médicale

Kinésithérapeute

Bilan d'examen

Infirmier

Dossier de Soins infirmiers



Structures de soins

Type(s) de document attendu(s) en priorité

Etablissement de santé

CR d'Hospitalisation (ou lettres de sorties), CRO CRA et CR de résultats de biologie, CR de Consultation: au fil de l'eau et avec l'historique de ces documents pour le patient dans l'établissement

EHPAD

Dossier de Liaison d'Urgence (DLU)

► Les données de remboursement Assurance Maladie :

Pharmacie / fournitures

Date de délivrance	Libellé du médicament ou de la fourniture	Liste des composants actifs du médicament (DCI)	Quantité délivrée
17/08/15	TRANXENE 10MG GELULE 30	CLORAZEPATE DIPOTASSIQUE	1
17/08/15	BETADINE DERMIQUE 10% SOL FP 125ML	POVIDONE IODEE	1
17/08/15	ASPEGIC 1G AD PDR ORALE SACHET	ACETYLSALICYLATE DL LYSINE	1
17/08/15	NORMACOL LAVEMENT AD SOL RECTALE	PHOSPHATE MONOSODIQUE DIHYDRATE PHOSPHATE DISODIQUE ANHYDRE	1
H 05/07/15	TRANXENE 10MG GELULE 30	CLORAZEPATE DIPOTASSIQUE	1
H 05/07/15	BETADINE DERMIQUE 10% SOL FP 125ML	POVIDONE IODEE	1
17/05/15	DOLIPRANE 1 G CPR EFF 8	PARACETAMOL	6
17/05/15	AUTOCONTROLE DU SUCRE DANS LE SANG, 100 BANDELETTES, CAPTEURS OU ELECTRODES		1

Radiologie

Date de l'acte	Acte	Coefficient de l'acte	Libellé de l'acte
H 05/07/15	BFQM001	1	biométrie oculaire écho+paramètres pr puissance implant
30/06/15	NFQK004	1	Rx genou selon incidences

DMP-des Accès particuliers



- **En complément des droits de tous les professionnels de santé, les médecins référents DMP peuvent :**
 - **Accéder à tous les documents du DMP de son patient même ceux masqués**
 - **Masquer** un ou plusieurs documents à la demande du patient, même ceux dont il n'est pas l'auteur
 - **Bloquer** l'accès du DMP à un professionnel de santé
 - **Consulter l'historique** de tous les accès au DMP du patient
- **Pour les situations d'urgence, à condition que le patient ne s'y soit pas opposé lors de la création de son DMP**
 - **Un accès SAMU-Centre 15** : le médecin régulateur peut accéder au DMP d'un patient pour lequel il reçoit un appel
 - **Un accès en mode « bris de glace »** : tout professionnel de santé peut consulter le DMP d'un patient dont l'état comporte un risque immédiat pour sa santé, sauf si ce patient lui en a bloqué l'accès de façon spécifique auparavant

A noter

- En cas d'accès en urgence, une case est cochée; le professionnel saisit le motif justifiant l'urgence
- Ces accès sont tracés dans le DMP du patient et identifiés comme tels



Un patient qui garde la maîtrise et le contrôle de son DMP

Liberté du patient :
pas de
conditionnement de
remboursement à
l'existence d'un
DMP



Accord explicite du patient

- La **création** du DMP et sa **consultation** par un **professionnel de santé** requièrent l'accord explicite du patient
- Seule une **situation d'urgence** justifie l'accès par un professionnel de santé au DMP sans accord préalable : il s'agit du **mode « bris de glace »**. Dans ce cas le patient est notifié



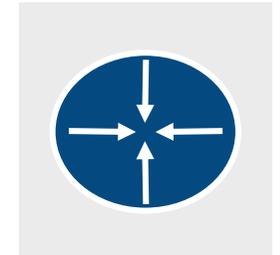
Un accès au DMP à travers une authentification forte

- Le patient se connecte à son DMP en renseignant son **identifiant de connexion**, son **mot de passe** – qu'il devra personnaliser lors de la 1^{ère} connexion à son DMP – et un **code d'accès à usage unique (de type OTP)** reçu par SMS, ou par e-mail



Un contrôle renforcé de l'accès au DMP par les PS à travers une authentification forte

- Les PS accèdent au DMP d'un patient **grâce à leur carte CPS** et leurs **droits sont définis par une matrice d'habilitations**
- Les accès des PS sont **tracés et accessibles** au patient ainsi qu'à son médecin traitant



Un système de notifications

- Un **système de notifications** permet d'avertir le patient à la création, en cas de 1^{ère} consultation de son DMP par un PS ou lors d'un accès au DMP en situation d'urgence (mode « bris de glace »)

Pas d'accès par
les caisses idem
médecins
conseils

Une application mobile pour les patients



Je me connecte

Identifiant de connexion

Mot de passe

Je suis vigilant, je garde secret mon mot de passe.

Valider

Identifiant ou mot de passe oublié

L'historique des accès à son DMP

Historique des accès

Auteur de l'action
Tous

Septembre 2017

Julie CHAPRON
07 a ouvert le DMP à partir de l'application mobile DMP
11:22

Beatrice DUPEROU
06 a consulté : Volontés et droits du patient
14:35 "Volontés et droits du patient"

Beatrice DUPEROU
06 a ouvert le DMP
14:35

Juillet 2017

Beatrice DUPEROU
19 a consulté : Synthèse "DMP BD"
15:18

Beatrice DUPEROU
19 a ajouté : Synthèse "DMP BD"
15:17

Beatrice DUPEROU
19 a consulté : Volontés et droits du patient
15:16 "Volontés et droits du patient"

Le descriptif du document

Orange F 4G 15:41 40%

DMP BD

Document Détails

Type Synthèse

Validé par DUPEROU Beatrice >

Début de l'acte 19/07/2017

Modifié le 19/07/2017

Auteur(s)

DUPEROU Beatrice
Médecin - Spécialiste en Médecine Générale (SM) >

Contexte

Cadre exercice Dépistage

Confidentialité

Masquer aux professionnels de santé

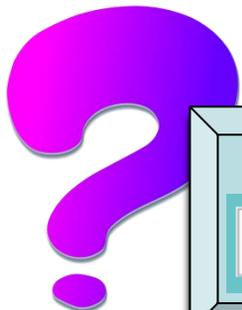
Ce document est visible par toute personne autorisée à accéder aux documents de votre dossier

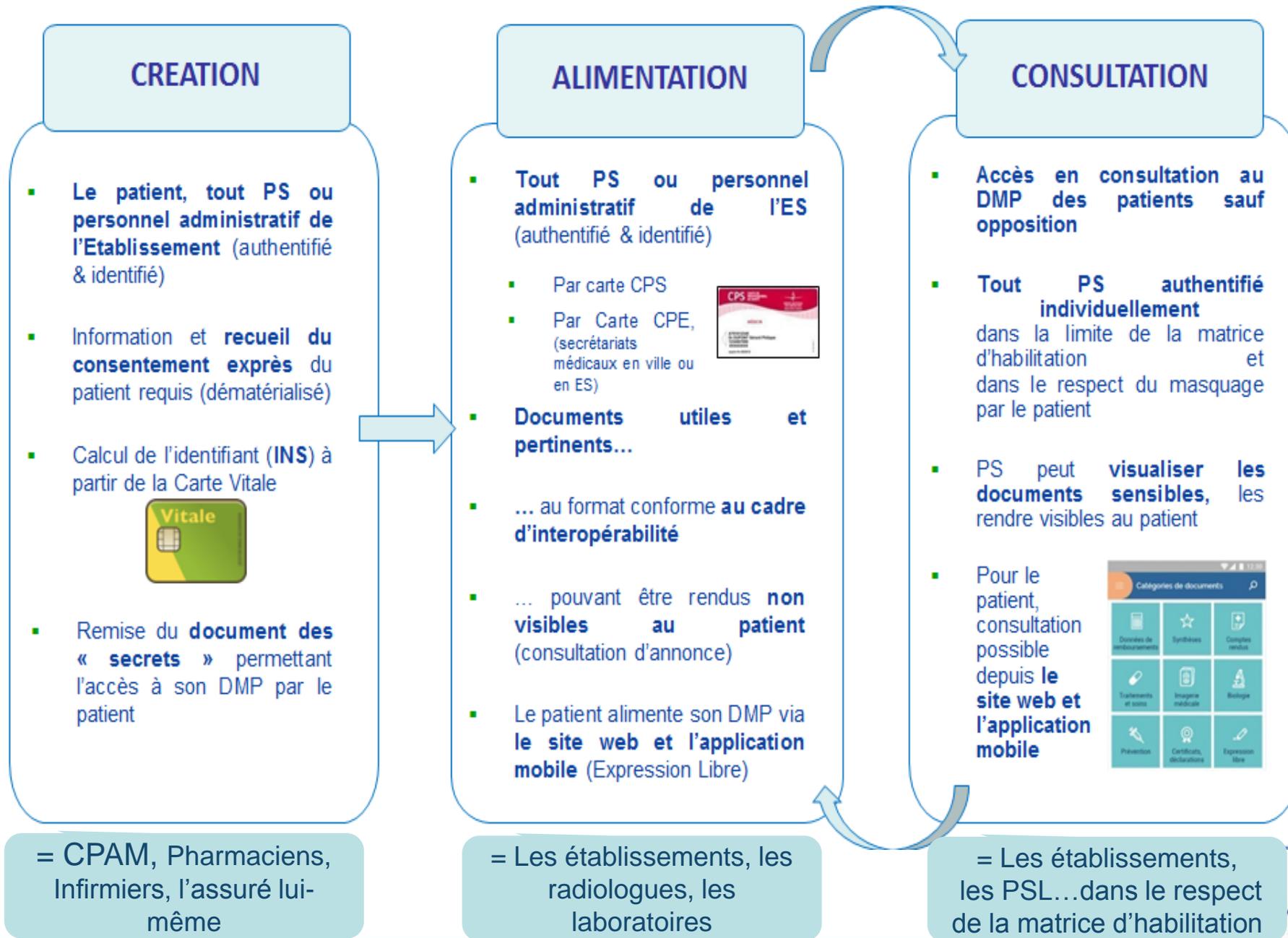
Permet au patient de gérer la confidentialité du document

Une connexion à l'appli

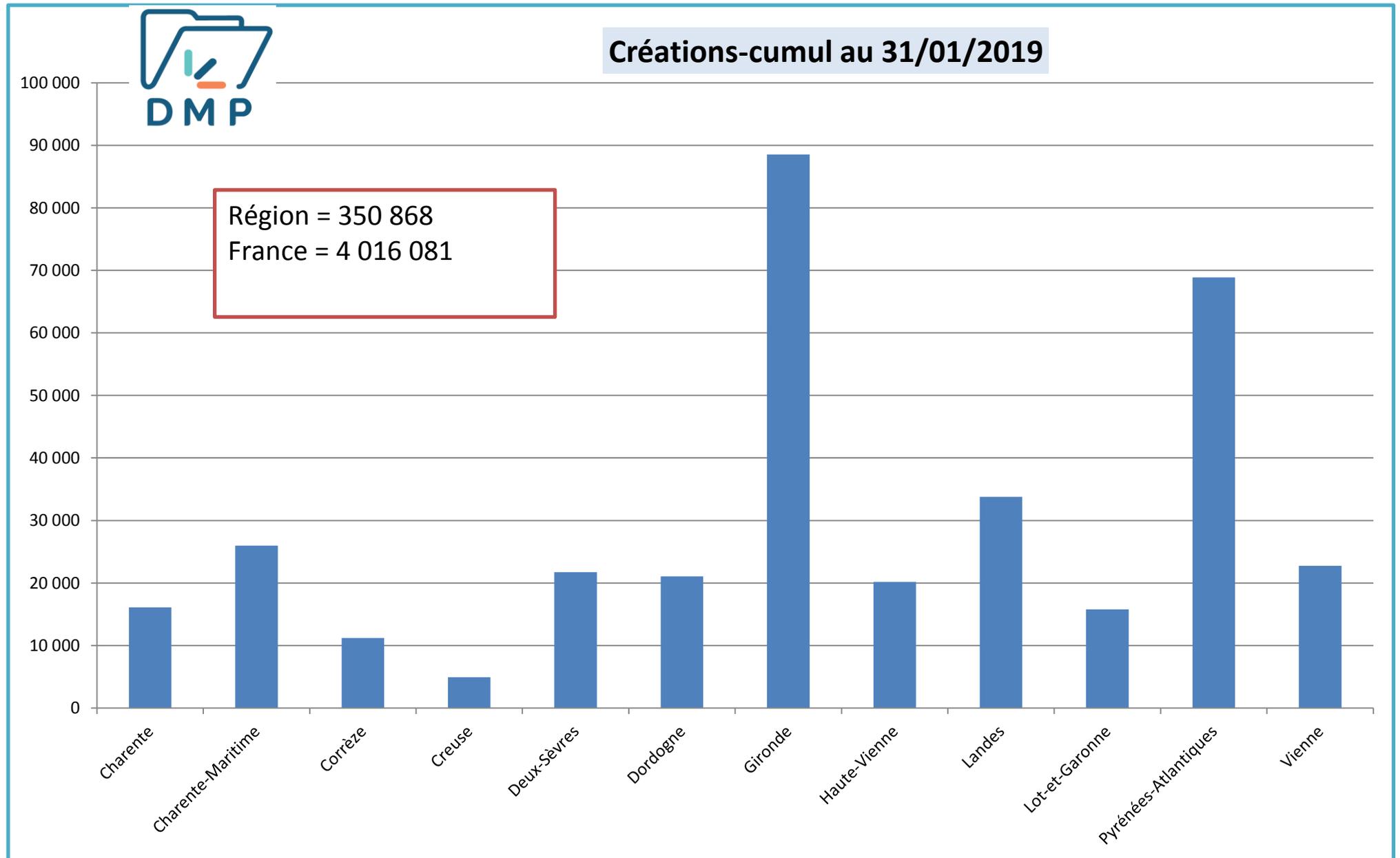
DMP INFOSERVICES (Cpam63)

0 810 331 133 Service 0,06 € / min + prix appel





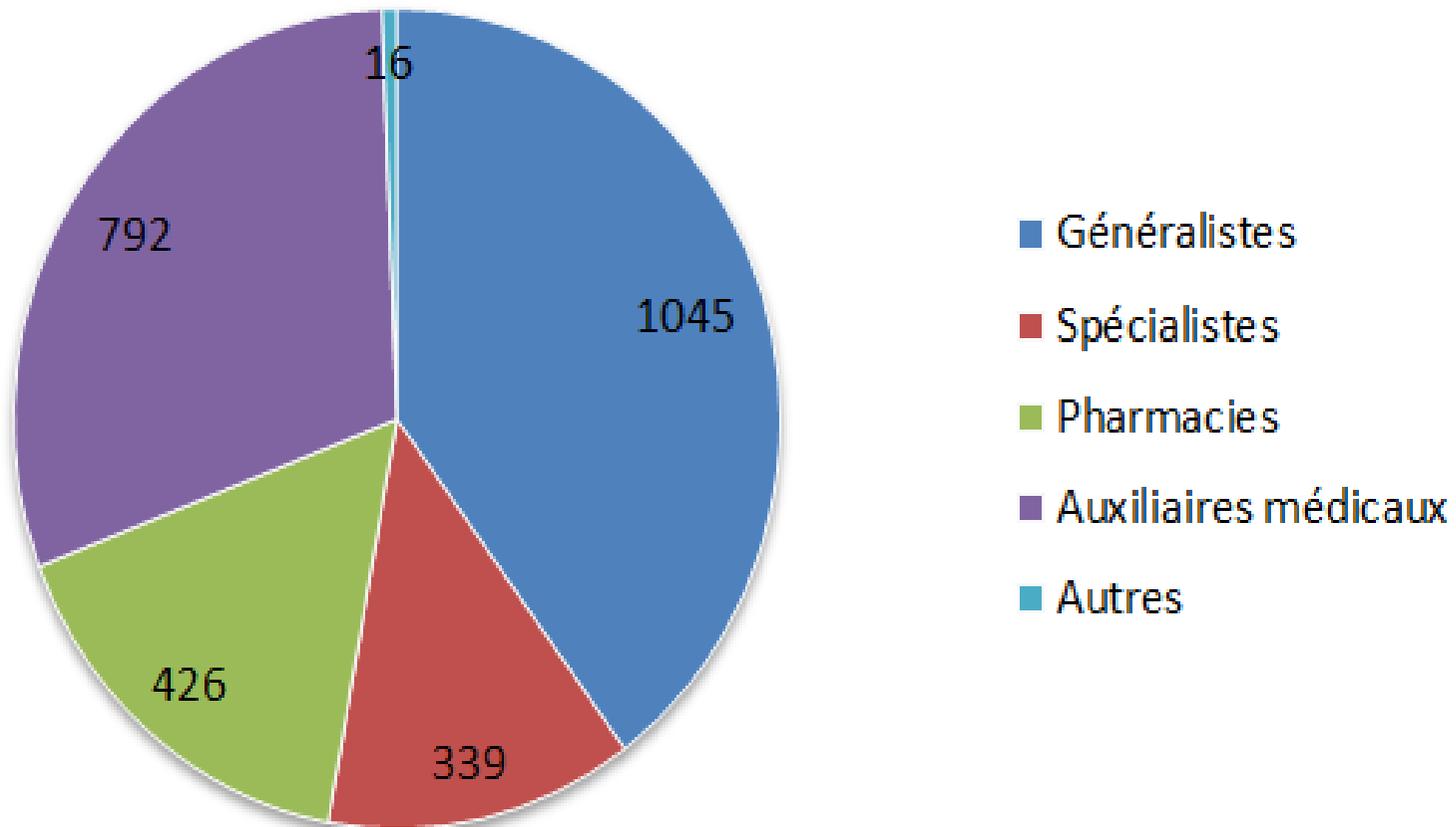
DMP- Nombre au 31/01/2019



DMP- Les professionnels de santé acteurs en Gironde



PSL acteurs du DMP en Gironde



Le DMP : vers l'espace numérique de santé 2022

L'utilisateur pourra autoriser le professionnel à accéder à son ENS

Espace Numérique de Santé de l'utilisateur		Implication industrie, éditeurs, start-up,...	
Identification : INS/Id Numérique	Authentification : France Connect / ...	Habilitations : qui j'autorise ? Paramétré par l'utilisateur dans l'ENS	Traçabilité : qui a accédé ?
Mes informations générales <ul style="list-style-type: none"> Etat civil (dont situation sociale) Mon équipe de soins Mes aidants, personnes de confiance Mes directives anticipées ... 		Mon assurance Maladie (Ameli) <ul style="list-style-type: none"> Mes droits RO et mes remboursements Mes droits RC et mes remboursements Ma e-Carte Vitale 	
Mon dossier de santé <ul style="list-style-type: none"> Mon carnet de santé (antécédents, allergies, groupe sanguin,...) Mon DMP : <ul style="list-style-type: none"> Données en provenance des professionnels (compte-rendu, résultats d'examen, courriers, ...) Documents en provenance du patient Mes constantes de santé (poids, TA, glycémie...) en provenance des professionnels de santé, de l'utilisateur, des applications santé / bien-être et objets connectés référencés, ... Mes ordonnances 		Mes sites d'informations référencés en Santé (SPIS, HAS, ANSM, CNAM) <ul style="list-style-type: none"> Informations sur les pathologies Informations de prévention Informations sur l'offre de soins (annuaires professionnels, établissements,...) 	
Mon agenda de santé (interfacé avec les solutions d'agenda grand public)		Mon « store » santé <ul style="list-style-type: none"> Portails patients, applications et objets connectés référencés en provenance de : <ul style="list-style-type: none"> Éditeurs, start-ups, industriels Etablissements, plateformes de coordination Pouvoirs publics 	
Mes échanges sécurisés <ul style="list-style-type: none"> Ma messagerie de santé (échanges usager-professionnels) Mes outils de télé-médecine (messagerie instantanée, web-conférence, capture photo,...) Notifications, alertes (dont alertes sanitaires) Signalements, évaluations et avis (dont e-Satis) Participation à des études cliniques Dispositif de signature électronique 		<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p><u>Accès direct depuis l'ENS</u> (appel contextuel)</p> <ul style="list-style-type: none">  Portail patient clinique  Service de suivi du diabète </div> <div style="width: 45%;"> <p><u>Système d'autorisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Application 1 <input checked="" type="checkbox"/> Application 2 <input type="checkbox"/> Application 3 <input checked="" type="checkbox"/> Application 4 </div> </div>	



MERCI
DE VOTRE PARTICIPATION!